

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un an, 18 fr. Les autres départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 36, rue Feytaud.

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78. Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la Librairie Willeme, rue Saint-Jacques, 29. — A PARIS, à l'Agence Roubaix, place de la Bourse, 3. — A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A NANTES, chez M. Hémery, rue de la Station. — En vente à Paris 2 aux Bibliothèques de la gare d'Orléans, de la gare de Nord et de la gare St-Lazare.

Démission du général Jamont généralissime de l'armée française

SITUATION ALARMANTE EN CHINE

C'EST UN BON DÉBARRAS!

Paris, 4 juillet. Tandis qu'en séance deux douzaines de députés discutaient et votaient péniblement le projet de loi organisant le corps de contrôle de la marine, les couloirs présentaient la plus vive animation. On s'y entretenait des nouvelles venues de Chine, de plus en plus alarmantes; on déplorait le massacre du ministre de France à Pékin qui ne paraît, hélas! que trop certain, en dépit de tous les démentis de M. Delcassé, lorsqu'effaçant toute autre préoccupation, la nouvelle arrivait que le général Jamont avait donné sa démission de vice-président du Conseil supérieur de la Guerre et de généralissime de l'armée française.

Bientôt officiellement confirmée, la nouvelle produisait, dans tous les milieux, une émotion facile à comprendre, et nul, en dehors des internationalistes de l'extrême-gauche, ne dissimulait la gravité inquiétante de la situation que créait cette démission.

Le général Jamont s'en va, effrayé par l'œuvre de désorganisation nationale que poursuit le Gouvernement. Il trouve, qu'en présence de la destruction systématique de l'Etat-Major général, il ne peut assumer plus longtemps la lourde responsabilité du commandement en chef de l'armée, en temps de guerre.

Sa lettre de démission, que le Ministre de la guerre a cru devoir lire à la Chambre, révèle cet état de tristesse et d'écoeurement.

Le général André a voulu y voir une protestation contre les actes du Gouvernement, et les socialistes ont crié à l'indiscipline. Elle n'est, en réalité, que le cri d'alarme du patriote effrayé par les dangers que fait courir à son pays l'instabilité des institutions militaires, devenue un moyen de gouvernement.

La Chambre n'a cependant pas entendu ce cri d'alarme. Il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. Le camarad Doumergue avait crié: « La Chambre ne peut s'incliner devant un sabre! » Et les voix vétérinaires qui composent la majorité, se sont empressées, en approuvant les déclarations du général André, de prouver qu'elles sont prêtes à s'incliner devant la botte d'un soudard, pourvu que ce soudard flatte leurs haineuses passions ou donne satisfaction à leurs basses rancunes. L'état d'esprit de cette majorité, M. Camille Pelletan l'a synthétisé d'un mot. Comme on lui apprenait la démission du généralissime: « Tant mieux, s'écria-t-il, c'est un bon débarras pour l'armée! »

Et ainsi s'accomplit le chambardement annoncé par Reinach. Le programme en a été dressé par la juiverie, qui poursuit, contre la France, la revanche de Dreyfus: il s'exécute point par point, de par la volonté toute-puissante des Loges, avec la complicité de quelques imbéciles hypnotisés par la terreur du sabre et du goupillon.

Pour accomplir cette œuvre monstrueuse, il fallait le scepticisme orgueilleux d'un Waldeck, lui à la volonté d'un Millerand. C'est pourquoi, la bande impose à la France, comme Gouvernement, l'extraordinaire mixture qu'est le Cabinet actuel; c'est pourquoi, elle le maintient au pouvoir en dépit des protestations répétées de l'opinion publique.

« La France, disait du Barry, s'adressant à Louis XV, la France, ton café fort le camp. Hélas! ce n'est plus le café du roi qui fêch le camp, c'est la France elle-même.

H. SARRAZANAS.

Informations

LA REVUE NAVALE
Cherbourg, 4 juillet. — Le programme des fêtes de la revue navale est définitivement arrêté après accord avec le protocole.

Le Président de la République arrivera le 18 juillet, à 4 heures du soir. Réception des autorités à la préfecture maritime à 5 heures. Banquet à l'Hôtel-de-Ville à 7 heures. Combat naval à 10 heures. Fête vénitienne sur le bassin du commerce à 10 heures et demie. Jeudi, 19. — Visite des hôpitaux à 9 heures. Banquet offert par le Président de la République dans l'arsenal. Revue de l'armée navale à midi. Départ du Président de la République. Le soir, feu d'artifice à l'entrée de la petite jetée.

LE RAPPORT SUR LES QUATRE CONTRIBUTIONS
Paris, 4 juillet. — Le rapport de M. Guilaïn sur les quatre contributions a été distribué aujourd'hui aux députés. La discussion aura lieu probablement demain à la Chambre, afin que le Sénat puisse voter le projet vendredi ou samedi. Les vacances parlementaires commenceront donc à la fin de la semaine.

UNE MISSION PRISONNIÈRE
Une vingtaine d'auxiliaires indigènes faisant partie de la mission Blanchet, envoyée par le journal le « Matin », sont arrivés hier à Saint-Louis, venant de l'Adrar.

Ils racontent que tous les blancs de la mission ont disparu à la suite d'une conférence avec les chefs saures, qui avaient demandé à parlementer sous escorte.

A la date du 18 mai, M. Blanchet écrivait au gouverneur général que son voyage s'accomplissait dans des conditions favorables, et il expliquait qu'il avait une grande confiance dans le chef Saabou.

La version des auxiliaires paraissait suspecte, le

gouverneur a couvert une enquête qu'il poursuit activement.

La mission partie de Dakar en février dernier, était composée de MM. Paul Blanchet, Dereims, le lieutenant Junot-Gambetta, Tignol, et Bou-el-Mogrood, interprète.

UNE LETTRE DE MONTJARRET
Le « Temps » publie la lettre suivante que lui a adressée Montjarret, l'ex-piqueur de Panama: Paris, 2 juillet, 1900.

Monsieur le Directeur du journal « Le Temps », Dans votre numéro du 1er juillet, vous donnez, sur les motifs de mon départ de l'Elysée, des renseignements absolument inexacts.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, conformément aux droits que me confère la loi, insérer dans votre journal, à la même place où a paru l'article me concernant, la rectification et la protestation suivantes.

J'ai présenté au comité sous mes ordres les observations que j'avais et que je devais lui faire. Il n'y a jamais eu aucune voie de fait.

J'ai dirigé, comme toujours et jusqu'à mon dernier moment, les écrivains de l'Elysée avec l'autorité que me confère mon emploi, sans me livrer jamais à aucun acte qui puisse être blâmable.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations empressées.

MONTJARRET.
90, faubourg Saint-Honoré.

GRAND INCENDIE PRES DE NEW-YORK DOUZE MORTS
New-York, 4 juillet. — Douze personnes sont mortes dans un incendie d'une maison à Hoboken près de New-York.

CHOSSES ET AUTRES
Réfutation d'un observateur.

— Par ce temps d'examen à l'entrance pour les jeunes filles, la grande affaire pour elles c'est d'être reçues. Mariées, c'est de recevoir.

— Doléances d'un Parisien qui possède une villa sur les bords de la Seine.

— A la campagne, nous sommes en proie aux moustiques; à Paris, grâce à l'Exposition, nous sommes envahis par les cousins!

— Au restaurant, à Paris: Madame, repoussez l'œuf à la coque qu'on vient de lui servir.

— Fouah!... Il y a un petit poulet dans cet œuf! Son mari, vivement!

— Chut!... Si le garçon l'entend, on va nous le compter douze francs!

LA HERNIE GUÉRIE

par la méthode Claverie

On ne peut revenir trop souvent sur les découvertes utiles à l'humanité. De ce nombre et au premier rang, la presse médicale et scientifique a signalé le merveilleux traitement de la hernie par le nouveau bandage pneumatique et sans ressort. Nous ne sommes plus ici en présence d'un essai, mais d'une expérience certaine d'un succès définitif, attesté par des milliers de guérisons. Il s'agit trop long de parcourir la volumineuse correspondance qui en fait foi. Cependant, parmi tant de lettres décisives, il nous est impossible de ne pas en citer une d'autant plus remarquable qu'elle s'applique à un cas herniaire réputé incurable. Nous copions textuellement:

Aix-les-Bains, 30 décembre 1899.
Monsieur Claverie,

« Avec un grand plaisir, je vous envoie de mes nouvelles.

« J'ai l'honneur de vous remercier infiniment. Je ne puis pas vous faire comprendre combien mon cœur a pour vous de gratitude.

« Voilà un mois passé que ma hernie a disparu complètement. Depuis le 25 novembre, elle ne descend plus, grâce à vous et à votre bandage.

« Depuis quarante-cinq ans, je souffrais le martyre. J'avais supporté une opération horrible croyant bien faire, mais sans résultat. Il a fallu que le bon Dieu me fasse découvrir votre adresse. Jamais je n'espérais voir le jour si heureux où je serais débarrassé d'une pareille infirmité. Cependant je suis guéri après soixante-six jours seulement d'application de votre bandage.

« Je vous salue avec une bonne année et une longue vie pour que vous puissiez soulager d'autres malheureux comme moi.

« Je suis votre ami.

Jean CHIFFOULE,
Avenue de Saint-Simon,
Aix-les-Bains.

Ainsi, voilà un bon et honnête travailleur qui était affligé d'une hernie depuis près d'un demi-siècle et que la méthode Claverie en a délivré! L'exemple est concluant.

C'est que cette méthode est essentiellement palliative. Elle arrête le mal, elle le refoule avec douceur, par degrés. Par un privilège admirable, l'application du bandage pneumatique sans ressort restitue immédiatement la liberté de ses forces et de ses mouvements à celui qui le porte. On voit d'ici quelle est l'importance de ce premier résultat pour les travailleurs de tous les corps d'état, à la ville comme à la campagne. Cela fait, la hernie se comprime et elle finit par disparaître.

Cette cure graduée, si humaine et si complète, ne pouvait être obtenue que par un système supérieurement combiné. En effet, jusque-là, les bandages à ressort étaient intolérables. Durs, cruels dans leur étreinte, d'une brutalité barbare, ils risquaient d'estropier les gens et ils leur infligeaient un véritable supplice, à ce point qu'ils préféreraient renoncer à les porter. D'ailleurs, tout en souffrant mille morts, ils n'avaient pas l'espoir de guérir. Avec la méthode et l'appareil Claverie — qui marqueront dans la science de notre temps — tout change de face. Le malade est, sur-le-champ, soulagé, il redevient un homme valide. Quelques mois de patience et sa hernie s'effacera d'elle-même. Le port d'un bandage ne sera plus qu'une mesure de parfaite sûreté.

Ce qui fait le grand succès de cette invention dans toutes les classes, c'est la facilité avec laquelle on peut se la procurer et se l'adapter efficacement. Il suffit, pour cela, de demander à M. Claverie, 234, faubourg Saint-Martin, à Paris, son « Traité de la Hernie », qu'il se fait un plaisir d'envoyer gratuitement à toutes les personnes qui lui en expriment le désir. C'est ce qui explique la vogue qu'il a obtenue en France et à l'étranger.

Je ne puis donc que donner aux hernieux le pressant conseil de recourir à ce moyen de guérison: il est infaillible. Qu'ils renoncent à tout autre régime et qu'ils adoptent celui-ci. Toute hésitation, tout atermoiement pourrait avoir pour eux — ils ne l'ignorent pas — des conséquences terribles. On peut mourir d'un instant à l'autre d'une hernie étranglée, et cet étranglement éclate parfois avec la soudaineté de la foudre. En agissant ainsi, ils se mettront à l'abri de toute catastrophe et retrouveront aussitôt la force, la santé et la vie. Qui donc hésitera?

D' NAMY.

DÉMISSION DU GÉNÉRAL JAMONT

généralissime de l'armée française

Paris, 4 juillet. — Nous tenons, d'une source des plus sérieuses, que le général Jamont aurait offert sa démission des fonctions de généralissime; cette dé-



LE GÉNÉRAL JAMONT

mission se rapporterait aux incidents de l'Etat-Major. Rappelons que le général Jamont a été reçu, avant-hier, par le Président de la République.

Paris, 4 juillet. — A six heures, à divers députés qui l'interrogeaient, le général André a répondu que le général Jamont, ayant donné sa démission de généralissime, avait été immédiatement remplacé par le général Brugère, gouverneur de Paris, nommé en même temps vice-président du Conseil supérieur de la Guerre.

Le « Petit Temps » dit, de son côté, que le général Brugère sera nommé généralissime en remplacement du général Jamont, démissionnaire, tout en conservant son poste de gouverneur militaire de Paris. Le général Penland sera nommé chef d'état-major général de l'armée.

Paris, 4 juillet. — La démission du général Jamont est maintenant certaine. Il y a près d'un mois que nous vous avons annoncé que la démission du général Jamont était imminente et qu'elle suivrait de près le retrait du général Delanne. Or le retrait du général Delanne est décidé en principe; le général Jamont s'en va.

Cette résolution est définitive depuis quelques jours déjà; c'est pour le faire revenir sur sa détermination que le Président de la République l'a mandé et reçu l'autre jour.

M. Loubet s'est heurté à un refus formel: « Je ne veux pas supporter plus longtemps, a dit textuellement le général, l'écrasante responsabilité qui m'incombe en présence de la désorganisation systématique que veut de mon Etat-Major. Aujourd'hui on va jusqu'à nommer un chef d'Etat-Major général sans me consulter; je me suis retiré. »

Toutes les supplications de M. Loubet échouèrent devant la ferme volonté, devant l'inébranlable résolution du général.

Comment voulez-vous, dit-il encore au Président, que je conduise au feu l'armée française avec un personnel que je ne connais pas, et qui m'est arbitrairement imposé.

Hier, un député mis au courant de ce qui se passait, M. d'Agout, alla trouver le général Jamont. Le général Jamont ne cachait point qu'il avait donné sa démission et il ajouta que rien ne le ferait revenir sur sa détermination. C'est le général Miox qui le général Langlois qui remplacera le général Delanne. La nomination du général Brugère ne serait pas encore faite, il y aurait des complications, mais on considère que le gouverneur de Paris a toutes les chances de l'emporter.

APPEL A LA GUERRE CIVILE

M. Urbain Gohier écrit dans l'« Aurore » à l'adresse du comité général du parti socialiste, les lignes suivantes:

« Les élections municipales de mois de mai ont démontré, dans le capitale, plus de 180,000 électeurs socialistes, auxquels il faut ajouter certainement un fort contingent d'autres bons républicains. Sur une pareille armée il est facile de choisir 10,000 hommes sérieux, solides, sûrs; de les organiser en sections sous des chefs alertes et sévères; de les munir d'une bonne arme et d'une quantité raisonnable de cartouches. »

« Pas de phrases; pas de mots historiques à porter 25 francs. Des hommes, et des armes. »

« Si le grand peuple, sous l'impulsion d'un parti capable de faire les fonds de cette organisation, il ne serait pas digne de compter comme parti. »

M. Urbain Gohier est logique. Porte-paroles le

plus autorisé de la prétendue « défense républicaine » il ne lui suffit pas que le ministère tolère l'existence du comité général socialiste, association manifestement illégale, qui tombe sous l'application d'un article du Code pénal si sévèrement appliqué à d'autres. Il exige que ce comité accomplisse jusqu'au bout son œuvre de guerre civile et que, dans ce but, il fournisse d'armes et de cartouches ses adhérents.

Oui, M. Urbain Gohier est logique. La guerre civile, les citoyens armés les uns contre les autres, c'est la conséquence nécessaire de cette politique de haine et de persécution qu'on poursuit sous la dénomination mensongère de « défense républicaine. »

L'INAUGURATION DU MONUMENT LAFAYETTE

Paris, 4 juillet. — L'inauguration du monument élevé par les Etats-Unis à La Fayette a eu lieu, ce matin, au milieu d'un public nombreux et choisi.

Au milieu d'une estrade en forme de cirque, aux gradins recouverts d'étoffe rouge, se dressa le monument du héros.

Sur les gradins, les notabilités de la colonie américaine, les fonctionnaires, les représentants des différents Corps constitués.

Tout un rang est réservé à la famille La Fayette. Face au monument, l'estrade officielle. Y prennent place: Son Exc. le Nonce apostolique, les ambassadeurs, MM. Fallières, Deschanel, les ministres.

Le général Horace Porter ambassadeur des Etats-Unis; Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul; un grand nombre de députés; les généraux Brugère et Florentin, Zurlinden, Billot.

Près de la statue se tient la musique américaine « Sousa ». Au pied du monument, des gerbes de fleurs ont été apportées par des notabilités américaines. On remarque une couronne tissée avec les premières fleurs qui ont poussé devant la statue élevée à La Fayette, au Colorado. Ce sont les femmes de cet Etat qui ont eu la pensée de les apporter en France.

« La Marseillaise » salua l'arrivée de M. Loubet. A l'hymne français succède l'hymne américain. Tout le monde est debout, les femmes agitent leurs mouchoirs ou des petits drapeaux étoilés. On applaudit, on applaudit encore et frénétiquement, pendant que M. Horace Porter monte à la tribune.

Puis, M. Horace Porter, après avoir rappelé que le monument était dû à l'initiative de la jeunesse des écoles, ajoute: « Puisse cette cérémonie resserrer les liens qui existent depuis si longtemps entre les deux nations et que rien ne pourra briser. »

M. Peck, commissaire général prononce également un discours en anglais.

Deux jeunes enfants, descendants de la famille de La Fayette, ceints des couleurs de France, s'avancent alors vers le monument et font tomber les voiles.

La Fayette apparaît aux applaudissements de l'assistance sur un cheval fougueux, tenant à la main son épée qu'il offre à l'Amérique.

Ce n'est qu'une maquette qui fera place au monument définitif.

M. Porter offre alors le monument à M. Loubet pour la France.

Le Président de la République a alors pris la parole et a prononcé le discours suivant:

« Messieurs, « Ce magnifique monument consacre l'amitié séculaire et l'union de deux grands nations, le gouvernement des Etats-Unis et le peuple de France. »

« Dans un d'un grandeur, le gouvernement des Etats-Unis, la Chambre des Représentants et le Sénat ont adhéré à la cérémonie qui nous rassemble ici, devant l'image de cet ancêtre commun; mais l'initiative de cette œuvre revient à la jeunesse des Ecoles, nourrie des beaux exemples de l'histoire et des plus nobles traditions. Je suis heureux de l'associer au remerciement cordial que les Chambres ont déjà envoyé au peuple des Etats-Unis, et que je renouvelle, au nom de la France tout entière, ce moment de la même émotion et animées des mêmes pensées, n'est pas moins un enseignement qu'une fête. Il montre que chez les nations, comme chez les individus, les calculs de l'égoïsme sont souvent plus contraires à l'intérêt que les généreux mouvements du cœur. »

« Lorsque La Fayette traversa l'océan pour aider un peuple lointain à conquérir son indépendance, il n'était pas le jouet d'une héroïque folie; il servait un profond idéal politique: il allait fonder l'amitié de deux peuples sur le culte commun de la Patrie et de la Liberté. »

« Cette amitié, née dans la fraternité des armes, s'est développée et fortifiée à travers les siècles qui finit; et les générations qui nous suivent ne la laisseront pas s'affaiblir; elles s'efforceront de multiplier les relations amicales et les échanges entre les deux rives de l'Atlantique et donneront ainsi un gage précieux à la paix du monde et au progrès de l'humanité. »

« On prie: Vive la France! »

Suivent plusieurs discours. Puis c'est le tour de Mgr Ireland. Mais avant de lui donner la parole, M. Horace Porter tient à lui lire une lettre du président de la République des Etats-Unis dans laquelle celui-ci félicite le Comité d'avoir confié le soin du discours d'inauguration à l'archevêque de Saint-Paul.

« On ne pouvait choisir, dit Mac-Kinley, représentant plus autorisé de l'éloquence et du patriotisme américain. »

D'une voix forte il fait l'éloge de la France et de La Fayette. Il lance cette parole de patriotisme et de reconnaissance: « L'Amérique qui, à l'heure actuelle, se suffit à elle-même, qui n'a besoin de personne et compte parmi les plus grandes et les plus fortes puissances, s'incline profondément devant la France qui l'a aidée à conquérir sa liberté et son indépendance. »

« L'Angleterre avait déclaré que la liberté ne régnerait pas en Amérique, mais qu'il y a un pays au-dessus de tous les autres, le pays de l'absolu dévouement à l'Idéal et du sacrifice. »

« Les pages de son histoire étincellent des noms de héros et de martyrs, de vaillants soldats et d'héroïques missionnaires, c'est de la France que je parle. » (Vifs applaudissements.)

« L'archevêque déclare que tant que l'Amérique existera, elle oubliera pas les soldats et les marins qui périrent pour elle et le drapeau qui les mena à la victoire: le drapeau de la France. »

Ce discours, frénétiquement applaudi, est suivi de trois discours prononcés en l'honneur du président de la République, de la France et des Etats-Unis.

La cérémonie était terminée à midi et quart.

L'ACTUALITÉ par Henriot



— Voici les troupes européennes dans Pékin?... Donnez l'ordre de suspendre les massacres jusqu'à ce qu'elles soient reparties.

LES ÉVÈNEMENTS de Chine

Les nouvelles que nous avons publiées hier étaient mauvaises; celles que nous avons reçues la nuit dernière sont tragiques.

Nous assistons bien, comme les télégrammes le faisaient déjà prévoir, à une révolution du palais à Pékin en même temps qu'à un mouvement général de toute la société chinoise contre les Européens. Les quelques télégrammes arrivés hier montrent l'extension du mouvement à Pékin comme dans les provinces.

La colonie européenne, assaillie dans la légation britannique, se défend avec le courage du désespoir. Dimanche, elle était à bout de forces. La faim, la hideuse faim, commença à se faire sentir, et plusieurs des défenseurs des légations, faits prisonniers par les Chinois, avaient été, séance tenante, décapités sur l'ordre du prince Tuan.

On tremble à la pensée qu'à cette heure peut-être la colonie européenne a succombé et que les représentants de l'Europe civilisée, avec les vaillantes femmes qui partagent leur sort, ont été voués aux plus atroces des supplices et aux plus abominables des outrages.

En même temps — et c'est là ce qu'il y a d'effrayant dans la situation actuelle — on sait que, tandis que l'on a tout à craindre, on n'a presque rien à espérer. Il n'y a pas ce soir une seule colonne en marche sur Pékin, il n'y a pas un seul détachement allant à la rescousse des prisonniers des légations; perdus comme une goutte d'eau dans la mer, les quatre mille hommes débarqués par les puissances se débattaient entre Tien-Tsin et Takou contre des forces dix fois supérieures et munies de tous les engins de la science moderne.

On se bat à Tien-Tsin où l'amiral Seymour, annonçant-t-on ce soir, vient d'être blessé; on se bat à Moukden; on se bat aux portes méridionales de Takou; l'immense empire prend feu de toutes parts. Ce n'est plus d'une opération de police qu'il s'agit maintenant; c'est une guerre qu'il va falloir entreprendre à l'autre bout du monde.

L'empereur d'Allemagne, qui vient de décider d'envoyer un corps d'armée de quinze mille hommes en Chine, semble être le premier qui l'ait compris.

BRUIT DU MASSACRE des ministres français et anglais

Le « New-York Herald » publie un dépêche de Londres reproduisant le télégramme suivant venu de la Bourse de Paris:

« Le bruit court que l'ambassade anglaise a reçu avis du massacre des ministres anglais et français à Pékin, mais que l'ambassade refuse de confirmer ce bruit. »

« L'Etatfette » de ce matin demandait à M. Delcassé s'il n'était pas avisé depuis plusieurs jours déjà que M. Pichon et tout ou partie du personnel de la légation de France à Pékin avaient été massacrés par les Chinois. Cette après-midi, une note officielle répond à cette interrogation dans les termes que voici:

« Il est absolument inexact qu'aucune nouvelle annonçant l'assassinat du ministre de France à Pékin ou du personnel de la légation soit parvenue directement ou indirectement au ministère des affaires étrangères. »

Les légations détraquées
Le correspondant du « Daily Express » à Shanghai dit que, après le meurtre de l'ambassadeur allemand, toutes les légations de Pékin, excepté celles d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, ont été détruites. La légation britannique a été vigoureusement bombardée.

D'après une autre dépêche de Shanghai, un courrier envoyé par sir Robert Hart, haut commissaire des douanes chinoises de Pékin à Tien-Tsin, a apporté la nouvelle qu'à la date du 25 juin, les légations, autres que celles d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie, étaient détruites. Le tir de l'artillerie chinoise a été dirigé sur la légation anglaise, où s'étaient réfugiés les diplomates.

« Enfin, un télégramme de Shanghai, 4 juillet, au « Daily Mail »:

« Les hauts fonctionnaires de Shanghai prétendent avoir reçu aujourd'hui un message de Pékin, disant que le sort des légations encore debout sera décidé dans les vingt-quatre heures. Les Allemands et les Français sont assiégés dans leurs légations; tous les autres Français sont assiégés dans leur légations; tous les autres étrangers se sont réfugiés à la légation britannique. »

Situation désespérée des Européens à Pékin
On mande de Shanghai, 4 juillet:

« Un courrier parti de Pékin le 29 juin et arrivé ici tout à l'heure, apporte la nouvelle que les Européens combattant dans la capitale avaient leurs munitions presque épuisées le jour de son départ. Les étrangers suppliaient qu'on leur fasse savoir quand la colonne de secours pourrait arriver. »

« La légation britannique était pleine de blessés